



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail du transport des denrées périssables****Soixante-neuvième session**

Genève, 8-11 octobre 2013

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Manuel ATP**Deux propositions de modification du manuel ATP****Communication du Gouvernement français****I. Changements acceptables par rapport au procès-verbal d'essai d'une cellule isotherme****Contexte**

1. L'ATP autorise un certain nombre de modifications des engins construits en série par rapport à un procès-verbal de référence.
2. Ces modifications concernent les surfaces, les ouvertures, les épaisseurs d'isolants. Si elles sont explicites pour les surfaces avec une possible variation de + ou - 20%, elles ne le sont pas du tout pour les autres modifications.
3. Elles ne doivent pas détériorer l'isothermie de l'engin mais l'ATP n'est pas plus précis.
4. De ce fait suivant les pays ou les autorités compétentes, les interprétations peuvent varier. Il serait donc utile de préciser les changements acceptables.

Proposition

5. La proposition consiste à ajouter au manuel ATP un tableau à double entrée permettant de savoir si un équipement ou accessoire peut être remplacé par un autre ou pas. Le tableau proposé concerne toutes les ouvertures :

Portes à 1, 2 3 ou 4 battants,

Rideaux isothermes,
Hayons et auvents isothermes,
Volets.

6. Ce tableau pourra ensuite être complété par un tableau des autres types d'accessoires tels que les plinthes, les rails, les commandes....

Impact

7. Cette proposition permet de clarifier la situation et de donner des règles simples et communes aux professionnels et d'éviter des différences d'interprétation suivant les pays, les personnes, les entreprises.

8. Cette proposition permettra des gains de temps importants.

Amendement proposé au manuel ATP

9. Il est proposé d'ajouter dans le texte du manuel ATP à l'annexe 1, appendice 1 le texte en italiques ci-après :

Annexe 1, Appendice 1
DISPOSITIONS RELATIVES AU CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ AUX
NORMES DES ENGINs ISOOTHERMES, RÉFRIGÉRANTS,
FRIGORIFIQUES OU CALORIFIQUES
[...]

6. a) La délivrance de l'attestation de conformité des engins neufs construits en série d'après un type déterminé pourra intervenir par l'essai d'un engin de ce type. Si l'engin soumis à l'essai satisfait aux conditions prescrites pour la classe, le procès-verbal résultant sera considéré comme un certificat de conformité de type. Ce certificat cessera d'être valable au bout d'une période de six ans à compter de la date de fin d'essai.

[...]

c) Un engin ne sera considéré comme appartenant au même type que l'engin soumis à l'essai que s'il satisfait aux conditions minimales suivantes :

i) s'il s'agit d'engins isothermes, l'engin de référence pouvant être un engin isotherme, réfrigérant, frigorifique ou calorifique,

la construction est comparable et, en particulier, l'isolant et la technique d'isolation sont identiques;

Observation 1.1

[...]

la surface intérieure de la caisse ne diffère pas de $\pm 20\%$;

Observation générale

Le tableau ci-dessous indique des éléments qui peuvent être considérés comme acceptables en remplacement des équipements du procès-verbal d'essais

Adaptation permise: couleur vert (ou gris clair si visualisation en noir et blanc)

Adaptation interdite: couleur rouge (ou gris foncé si visualisation en noir et blanc)

Ouvertures de l'engin de référence (PV)	Adaptations permettant d'obtenir une attestation ATP											Equivalences	
													
													
													
													
													
													
													
													
													
													
													
													
<p>n vantaux associés m vantaux individuels</p>			(n + m) vantaux associés maxi										

II. Groupes frigorifiques de transport à alimentation électrique

Contexte

10. De plus en plus, les nouveaux véhicules intègrent une diversification des sources d'énergie. Il est parfois difficile de choisir la bonne disposition de l'ATP ou de déterminer si le test existe.

11. Ce fait pourrait impliquer des interprétations différentes par les autorités compétentes et un risque de divergence entre les stations de tests.

12. Pour cette proposition, il s'agit de proposer une table de correspondance entre les types d'alimentation des groupes à compression et les essais à réaliser pour les situations les plus couramment identifiées. Ce tableau pourrait être introduit dans l'ATP comme une nouvelle annexe technique ou à défaut dans le manuel ATP.

Proposition

13. La proposition consiste à ajouter au manuel ATP un tableau à double entrée permettant de savoir quelle procédure suivre en fonction de l'alimentation du groupe.

Impact

14. Cette proposition permet de clarifier la situation et de donner des règles simples et communes aux professionnels et d'éviter des différences d'interprétation suivant les pays, les personnes, les entreprises.

15. Cette proposition permettra des gains de temps importants.

Amendement proposé au manuel ATP

16. Il est proposé d'ajouter dans le texte du manuel ATP à l'annexe 1, appendice 1 le tableau suivant :

Annexe 1, Appendice 1
[...]

Source d'énergie	Type de groupe d'origine (à compression)		
	Groupe batterie	Groupe poulie moteur	Groupe autonome
Diesel moteur du groupe			test ATP groupe autonome
Batterie du véhicule et alternateur	test ATP groupe batterie		
Batterie de véhicule hybrique	test ATP groupe batterie		
idem + convertisseur ou - entrée secteur		test ATP groupe poulie moteur	test ATP groupe autonome
Batterie dédiée indépendante sur entrée batterie	Nationale		
Batterie dédiée indépendante et convertisseur sur entrée secteur	Nationale	Nationale	Nationale
Secteur seul (stand by)	NON	NON	NON
Groupe électrogène sur entrée secteur	test ATP groupe autonome	test ATP groupe autonome	test ATP groupe autonome
Groupe électrogène sur entrée batterie	test ATP groupe autonome	test ATP groupe autonome	test ATP groupe autonome
	Configuration impossible techniquement		
	Pas d'attestation ATP possible		
	ATP classique avec le PV du groupe d'origine		
	ATP possible avec essais spécifique du groupe		